GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Tél **04 78 98 04 55**

saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Présents: ALBEROLA Jean Jacques, COUSIGNE Jean Pierre, NOYERIE Patrick, POULARD Gabriel



<u>SECRETARIAT</u>

Courrier: AS GENAY: Match de coupe seniors

CS NEUVILLE: Match de coupe U15

LYON CROIX ROUSSE: Match de coupe U15

RILLIEUX: Match de coupe U17

US FORMANS: Vœux, remerciements recevez les nôtres en retour

TASSIN: Coupe U17

ECULLY: Indisponibilité de terrain le 17 mars 2018



COMMISSION COUPE SENIORS MAURICE PACARD

Matchs à jouer : MENIVAL 2 – RIVE DROITE 2 se jouera le 14 janvier à 14H30

PORTUGAIS DE VAULX 1 - GENAY 2 le dimanche 14/01 à 14h30

1/8 de finale à jouer le dimanche 21 janvier 2018 à 14H30

2FONTAINES 1 - LYON CROIX ROUSSE 2

CHEMINOTS DE VAISE 1 - LOSC 2

GENAY 2 ou PORTUGAIS DE VAULX 1 – POINT DU JOUR 1

RIVE DROITE 1 – CALUIRE 2

DARDILLY 1 – EVEIL DE LYON 1

MENIVAL 2 <u>ou</u> RIVE DROITE 2 – OL.RILLIEUX 1

FC CROIX ROUSSIEN – TASSIN 1

NEUVILLE 3 - US VAULX 1

Ces matchs auront lieu le dimanche 21 janvier 2018, à 14h30, sur le terrain du premier nommé. Règlement Coupe de Lyon et du Rhône.



COMMISSION COUPE U17 JEAN LARGE

1/8 de finale à jouer le dimanche 14 janvier 2018 à 10H00

BORDS DE SAONE 1 – CALUIRE

TASSIN 1 – EVEIL DE LYON 2 samedi 20 janvier à 15H15

OL.RILLIEUX - RIVE DROITE 1

FC CROIX ROUSSIEN - FC VAULX 3

FRANC LYONNAIS 1 - LIMONEST 2

LYON CROIX ROUSSE 2 qualifié d'office

Les équipes du LOSC 1 et TASSIN 2 ou POINT DU JOUR 1 sont qualifiées pour le prochain tour.

Le règlement sera celui de la Coupe de Lyon et du Rhône.



COMMISSION COUPE U15 CHRISTIAN LARIVIERE

Match à jouer : GENAY - ECULLY 2 le mardi 09/01 à 18h30 1/8 de finale à jouer le samedi 13 janvier 2018 à 15H15

OL.RILLIEUX 1 – TASSIN 2 LIMONEST 2 – (GENAY ou ECULLY 2)

EVEIL DE LYON 2 - CHAMPAGNE NEUVILLE 1 – DARDILLY dimanche 14 janvier 2018 à 10H30

BORDS DE SAONE 1 – POINT DU JOUR 1 US VAULX 1 – FRANC LYONNAIS 2

FC VAULX 3 – LYON CROIX ROUSSE 2 ECULLY 1 qualifié d'office

Le règlement étant celui de la Coupe de Lyon et du Rhône.





COMMISSION U13

<u>Championnat</u>: Le calendrier 2^{ème} phase est en ligne sur le site du DLR.

Matchs des exempts 2017/2018 : Journée 1 du 27/01/2018

Plateau à REYRIEUX : REYRIEUX 2 - EVEIL DE LYON 4 - OL. SATHONAY 4

Journée 2 du 3/02/2018 : Plateau à RILLIEUX : OL. SATHONAY 3 - RILLIEUX 3 - FC CROIX ROUSSIEN 5

Journée 3 du 3/03/2018 : Plateau aux OL.VAULX : RILLIEUX 2 – ECULLY 4 – OL. VAULX 4 fem Journée 4 du 10/03/2018 : Plateau à US VAULX : US VAULX 3 – TASSIN 3 – 2 FONTAINES 2

Journée 5 du 17/03/2018 : Plateau à POINT DU JOUR : FRANC LYONNAIS 3 – POINT DU JOUR 3 – LIMONEST 3 Journée 6 du 28/04/2018 : Plateau aux CALUIRE : EVEIL DE LYON 3 – FC CROIX ROUSSIEN 4 – CALUIRE 3

Journée 7 du 5/05/2018 : Plateau à ECULLY : ECULLY 3 – LYON DUCHERE 4 – NEUVILLE 4 Journée 8 du 26/05/2018 : Plateau à OL. VAULX : NEUVILLE 3 – OL. VAULX 3 – FC VAULX 5

Journée 9 du 2/06/2018 : Plateau à EVEIL DE LYON : CALUIRE 2 – LYON CROIX ROUSSE 4 – EVEIL DE LYON 5



COMMISSION U11

Feuilles de match du 9 décembre 2017 non parvenues au groupement

Plateau E402 organisé par ST CYR amende de 50 euros (application de l'article 22.1 page 115 de l'annuaire) si feuille de match non parvenue le 9 janvier 2018.

Plateau E403 organisé par FC VAULX fem amende de 50 euros (application de l'article 22.1 page 115 de l'annuaire) si feuille de match non parvenue le 9 janvier 2018.

Plateau F402 organisé par FC VAULX 4 amende de 50 euros (application de l'article 22.1 page 115 de l'annuaire) si feuille de match non parvenue le 9 janvier 2018.

Feuilles de match du 16 décembre 2017 non parvenues au groupement

Plateau A503 organisé par LYON CROIX ROUSSE amende de 50 euros (application de l'article 22.1 page 115 de l'annuaire) si feuille de match non parvenue le 16 janvier 2018.

Plateau B501 organisé par TASSIN amende de 50 euros (application de l'article 22.1 page 115 de l'annuaire) si feuille de match non parvenue le 16 janvier 2018.

<u>Pratique limitrophe</u>: « Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié 2 dates de pratique limitrophe en U11 le 26/05/18 et 02/06/18. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumé. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupements avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour de mail) auprès du groupement avant le 02/04/18.

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe du 26/05/18 et 02/06/18 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau OUI

NON

Retour à faire auprès du groupement par retour de mail avant le lundi 02 avril 2018.»



COMMISSION U9

<u>Journées interclubs</u>: Les samedis matin 3 mars et 28 avril se dérouleront des journées interclubs. Ces journées, regrouperont les équipes U7 et U9 d'un même club sur les installations de clubs qui n'organisent pas de plateaux U11 (hormis ceux qui disposent de plusieurs terrains. Des documents seront envoyés (par mail) à chaque club organisateur.



COMMISSION U7

<u>Journées interclubs</u>: Les samedis matin 3 mars et 28 avril se dérouleront des journées interclubs. Ces journées, regrouperont les équipes U7 et U9 d'un même club sur les installations de clubs qui n'organisent pas de plateaux U11 (hormis ceux qui disposent de plusieurs terrains. Des documents seront envoyés (par mail) à chaque club organisateur.

<u>Festi-animation du 3 mars</u>: Le festi-animation du 25 novembre qui a été annulé se déroulera à ST CYR avec les mêmes équipes. Elles ne participeront pas au 1^{er} interclubs